

LE RADICAL ROANNAIS

JOURNAL POLITIQUE HEBDOMADAIRE DE LA RÉGION FORÉZIENNE

Organe désigné pour la publication des Actes légaux et des Annonces judiciaires de l'arrondissement de Roanne

ABONNEMENTS { Un An..... 6 fr.
Six Mois..... 3 fr.

Les Abonnements partent du 1^{er} ou du 16 de chaque mois et se paient d'avance

Pour tout ce qui concerne l'Administration, adresser les communications à M. Louis GANDE, administrateur

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Rédacteur en Chef

Administration et Rédaction : 26, rue de la Côte, 26
ROANNE

Directeur politique : A. LAFONT

Rédacteur en Chef : A. FONROBERT

INSERTIONS
ANNONCES : 0,25 cent. la ligne. — RÉCLAMES : 0,30 cent. la ligne

Les Annonces sont reçues

- A Lyon, à l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort.
- A Paris, aux diverses Agences de Publicité.
- A Roanne, aux Bureaux du Journal.

SOCIALISME

La politique de rancune ne convient pas à mon caractère. Quand, parfois, j'use de violences, c'est l'idée qui m'emporte et non la haine qui m'aveugle. Je ne suis pas un sectaire et j'ai toujours refusé de me laisser embrigader. Mon éducation cléricale a fait de moi l'ennemi acharné de toutes les religions laïques et je n'ai pas cessé d'être religieux pour devenir religieux.

Cette indépendance qui aurait dû me valoir l'estime des hommes désintéressés m'a attiré des insultes. Je suis un renégat parce qu'ayant entrevu le socialisme, j'ai cherché ce qu'il y avait au fond de ce mot qui fascina longtemps les intelligences et les cœurs, et que le jour où ce mot ne m'a pas paru valoir une idée je l'ai laissé à ceux qui voudraient le prendre pour, grâce à lui, se tailler une popularité quelconque.

J'avais vingt-deux ans. J'habitais Paris, la ville où le cerveau se surchauffe, où la volonté est plus forte, où les passions grandissent, où le talent éclot comme dans une serre éclosent les fleurs. Je devais ressentir l'influence de cette atmosphère qui fait les génies mais qui fait aussi les fous. J'avais souffert, en province, sans pouvoir les soulager, les souffrances des ouvriers en chômage, de ceux que la maladie conduit à l'hôpital laissant à la maison une femme et des enfants sans pain ; je devais connaître, à Paris, la misère noire de ceux dont on rit dans le monde bourgeois, en les traitant de bohèmes, parce que Murger a écrit un livre où le rire sonne faux, où il y a toute la désespérance d'un esprit aigri.

Où j'ai vécu dans ce monde des artistes pauvres ; j'ai vu des jeunes qui auraient donné un chef-d'œuvre pour un dîner de 25 sous et qui restaient l'estomac vide, tandis que la grand-ville conservait son aspect d'immense ruche suant le luxe et la joie.

Mes souvenirs de jeune homme, mes premiers débuts littéraires n'étaient pas pour faire de moi un disciple de Pangloss. Je ne pensais pas et je ne pense pas encore que tout soit pour le mieux dans le meilleur des mondes. Connaissant les iniquités sociales, je ne croyais pas suffisant de constater le mal, je pensais à m'associer à ceux qui avaient entrepris de le guérir. Je courus aux socialistes. L'idée qu'une société aussi vieille que la nôtre ne peut être remplacée, d'un seul coup, par une société toute neuve, ne me vint même pas. Comme Marmontel je ne connaissais pas les hommes et j'aurais été incapable, à cette époque, d'écrire une comédie, mais je ne m'en doutais pas.

Un état social parfait m'apparaissait comme l'œuvre la plus simple à tenter. Je ne tardais pas à être désillusionné. Ceux que je croyais posséder la formule de remède au mal dont nous souffrions se montrèrent tout de suite tels qu'ils étaient. En six mois j'avais pu constater que les chefs des multiples écoles socialistes étaient des charlatans pour qui la grosse caisse est le puissant auxiliaire à l'aide duquel ils débitent leur panacée. De science, point. De bonne foi, moins encore. Partout l'ambition remplaçant le talent. Aussi n'ai-je pas pu croire plus au collectivisme qu'au communisme, au possibilisme qu'à l'anarchie et me suis-je contenté de revenir à l'école

de nos pères de 89, en attendant que naisse le génie qui transformera le monde en paradis terrestre.

Les républicains radicaux n'ont semblé être les seuls continuateurs de l'œuvre commencée depuis un siècle et je crois aujourd'hui que c'est progressivement, sans secousses, que doivent s'accomplir les réformes sociales. Tous les jours il faut apporter une pierre à cet édifice vermoulu qu'on ne peut laisser s'effondrer si l'on a rien à mettre à la place.

Ah ! si l'on veut que le socialisme soit l'action de créer des asiles de vieillards, des caisses de retraites, de débarrasser les syndicats ouvriers de leurs entraves, de favoriser les sociétés coopératives de consommation et de production, de généraliser l'instruction pour arriver jusqu'à l'instruction intégrale, de protéger les faibles contre les forts, de veiller sur l'enfance, de pourvoir aux besoins des infirmes, de répartir l'impôt plus équitablement, de créer l'égalité devant l'impôt du sang, d'exiger de chacun que ses devoirs soient en raison directe de ses droits ; si l'on veut que ce socialisme soit le vrai, le seul possible, c'est le mien et je suis socialiste. Mais si pour mériter ce titre, il faut dire *amen* ! aux théories de Guesde et insulter Allemane ; si pour être socialiste, il faut se faire baptiser par Fouilland ou par Malou, je préfère rester un républicain défendant toutes les idées de progrès, si pour être socialiste il faut me séparer de la grande famille républicaine et compromettre l'œuvre de 18 ans de République — si peu importante qu'elle soit — je ne suis pas socialiste et ceux qui ont reçu leur diplôme de collectivisme, signé de Guesde, peuvent me traiter de traître, de vendu, de renégat. Leurs insultes méritaient une explication. Je ne juge pas qu'elles en valaient deux et je les laisserai dorénavant pour compte à ceux à qui il plaira de me les adresser.

Aimé FONROBERT.

INFORMATIONS

FRANCE

A L'Élysée

M. Carnot a reçu dans la matinée l'évêque de Nancy et une déléguée de l'association de chauffeurs mécaniciens.

L'exposition

Le bruit court qu'après l'ouverture officielle de l'Exposition c'est-à-dire à partir du 6 mai, les portes seront fermées au public jusqu'à fin mai. Ce bruit mérite confirmation.

Le clergé de Versailles

Le *Sicéle* affirme que le clergé de Versailles assistera à la fête commémorative de l'ouverture des Etats-Généraux.

Perquisitions

Les journaux boulangistes disent que M. Clément commissaire aux délégations judiciaires a reçu hier de la commission d'instruction de la Haute-Cour de Justice onze nouveaux mandats de perquisitions.

La France annonce que des perquisitions ont été faites, hier, chez le sieur Jardin, ostréiculteur à Auray pour découvrir des correspondances avec Boulanger et le comte Dillon.

La commission d'instruction

La commission d'instruction n'a entendu aujourd'hui aucun témoin. Elle a continué le dépouillement des dossiers.

Boulangier à Londres

Quelques amis de Boulanger ont proposé de recevoir l'ex-général membre honoraire de quelques clubs militaires de Londres.

Cette proposition a été mal accueillie par les membres des clubs. Devant cet insuccès, il est probable que les amis de Boulanger n'insisteront pas.

Un délégué du Foreign Office s'est rendu par ordre auprès de l'ex-général Boulanger pour lui faire connaître à quelles conditions son séjour pourrait être toléré en Angleterre.

Le shah de Perse à Paris

Il est inexact que le shah de Perse doive arriver à Paris le 21 juin. Il n'arrivera que le 26 juillet.

M. Rochefort à Londres

M. Henri Rochefort est parti hier à huit heures, pour Ostende, d'où il s'embarquera à destination de Londres.

Lancement d'un croiseur

Le lancement du croiseur-torpilleur *Yautour* a été effectué avec un plein succès.

La France et le Vatican

Contrairement au dire de certains journaux italiens, il est inexact que le gouvernement français aurait fait au Vatican une promesse quelconque au sujet du rétablissement du pouvoir temporel du Pape.

Le Comptoir d'Escompte

Les administrateurs provisoires du Comptoir d'Escompte ont signé dans la matinée l'acte de constitution d'un nouveau Comptoir d'Escompte.

Ils doivent soumettre cet acte à l'assemblée des actionnaires. Il proposeront aux actionnaires de céder le titre et la clientèle du Comptoir d'escompte à la Société nouvelle moyennant attribution aux actionnaires actuels de 40,000 parts, les fondateurs ayant droit à 20 0/0 dans les bénéfices de la nouvelle Société.

Noces d'argent de Philippe VII

Toutes les notabilités orléanaises iront prochainement à Richmond à l'occasion des noces d'argent du comte de Paris.

Les criquets en Algérie

Le gouverneur de Sétif vient de parcourir les régions de Soukahrass, Tebessa et Aïnbeida, et constate que toutes les mesures ont été prises en vue de la destruction des criquets.

Un centenaire en Italie

Le 25 juin prochain, on célébrera à Saluzzo le centenaire de la naissance de Silvio Pellico. On fait actuellement des préparatifs pour entourer cet anniversaire de toute la solennité possible.

Les nihilistes en Russie

Une dépêche de Saint-Petersbourg adressée au *Times* annonce que la police russe est très inquiète de la recrudescence du nihilisme depuis quelques semaines.

En Italie

Le consul d'Italie à Zanzibar a remis hier soir au roi Humbert une lettre du Sultan de Zanzibar. Le roi s'est entretenu longuement avec le consul.

On ignore le motif de la lettre et le résultat de l'entretien.

Guillaume à Athènes

On dit à Berlin que l'empereur d'Allemagne n'aurait pas renoncé à se rendre à Athènes, mais aurait simplement ajourné son départ pour cette ville.

L'empereur Guillaume II est arrivé au château de la Wartburg avec

le grand-duc et le grand-duc héritaire de Saxe-Weimar.

Grève en Angleterre

Les délégués mineurs réunis à Nottingham ont décidé de faire une grève générale le vingt-neuf juin si d'ici là ils n'obtiennent pas l'augmentation de salaire de dix pour cent qu'ils ont demandée.

LETTRE PARISIENNE

Paris, 25 avril.

Mon cher ami,

Les organes *bamboulangistes* sont parfois d'une lecture fort intéressante. Naguère, l'un d'eux, — j'ai nommé *l'Autorité*, — s'appliquait à démontrer la mission quasi-providentielle de l'inventeur de la République de Mme Gibou, l'homme sans lequel le parti monarchique en France était indéfiniment condamné à l'impuissance, tandis qu'avec lui, comme « pivot de ralliement », la victoire de la monarchie (*Laquelle ?*) devait être sûre et certaine.

Deux jours après, la même *Autorité*, parlant du comité *bamboulangiste*, lui disait son fait avec une verve gouailleuse dont la verdeur et la cruaneté ne laissaient rien à désirer.

« Dans l'entourage du général Boulanger, — écrivait l'enfant terrible Paul de Cassagnac, bien placé pour connaître ce monde-là, — il y a de tout. Si l'on y peut voir quelques braves gens, la majorité se compose de déserteurs de différents partis, les *balayures* et *scories* de la République et de la monarchie, gens avides et ambitieux, qui, n'ayant pu se faire une situation dans la vie régulière, courent après les *aventures* et l'*imprévu*. Le comité boulangiste est une bande de *faméliques* ! »

A vrai dire, nous nous en doutions un peu, mais dans la bouche, ou, pour mieux dire, sous la plume de M. Paul de Cassagnac, la constatation a une saveur toute particulière.

Poursuivons :

« Le général Boulanger est réduit à prendre ce qu'il trouve et non ce qu'il veut. (*Parbleu !*) Ainsi fit Romulus, qui dut fonder la ville de Rome avec des hommes *mis au ban des nations voisines, aventuriers, réfugiés et malandrins*... »

Qui n'admettrait la sûreté des informations recueillies par M. Paul de Cassagnac ? Poursuivons encore :

« Avec le Comité boulangiste, composé plus ou moins de gens trop souvent sans *aveu* et qui ont déjà trahi un parti ou deux, il n'y a rien à faire... A d'honorables exceptions près, ce comité n'est composé que de parasites qui vivent sur la bête. »

C'est un *ami* qui parle en ces termes de la truanterie *bamboulangiste*. Que pourrait-il dire de plus, s'il était un *ennemi* ? Le chef des truands lui-même n'est point à l'abri des sarcasmes. C'est lui, en effet, qui est la « bête » sur laquelle vivent tous ces « parasites » faméliques. Mais sur qui vit la « bête » elle-même ? Nous serions curieux de le savoir, mais on s'obstine à ne pas vouloir nous le dire...

Heureusement, le *XIX^e Siècle* publie ce matin un document qui jette sur ce point encore obscur une utile clarté. C'est une lettre adressée au titre de la révision par un fonctionnaire de province, lettre contenant un chèque de 2.000 fr.

« Je ne suis pas riche, — écrit l'auteur de cette lettre, — mais je veux concourir dans la mesure de mes moyens, à l'avènement du parti national, trop heureux si, au lende-

main de la victoire, vous daigniez m'accorder, pour prix de mes humbles services, un emploi de percepteur. » L'impresario de la révision ayant manifesté quelque scrupule à accepter ce don, l'aspirant-percepteur insista, ajoutant qu'il voulait faire mieux encore et qu'à partir du mois d'avril il enverrait un bon de cent francs à la fin de chaque mois. Sur quoi le futur franc-fleur délivra à son donateur une quittance qui à elle seule vaut tout un poème. En voici le libellé :

« Reçu de M... la somme de 2.000 francs, que je m'engage à lui rembourser intégralement si je suis nommé président de la République. Mais, dans le cas où mon entreprise échouerait, je ne serai tenu à aucune restitution. Signé : Général Boulanger. »

Pour l'honneur de mon pays, j'ai le ferme espoir que notre aspirant-percepteur boira un *bouillon* de 2.000 francs, et ce sera bien fait pour lui. Mais que penser de la jactance extraordinaire de ce mauvais soldat et de ce mauvais citoyen qui caresse sérieusement le rêve d'arriver un jour à la présidence de la République, et qui libelle des quittances tablant sur cette hypothèse invraisemblable ! Jérôme Paturot metant en actions le fameux bitume du Maroc et hypothéquant les brouillards de la mer n'est certainement pas plus monumental. Lui, du moins, avait l'excuse de sa candeur native ; mais l'auteur des Lettres au duc d'Anmale n'a que celle de son incommensurable outrecuidance, or, vraiment, ce n'est pas suffisant. Je dirai plus. Le fait de conclure des marchés sur cette base et d'accepter de l'argent dans ces conditions constitue, à mon sens, une fraude qualifiée, dont le donateur est à la fois dupe et complice. En tout cas, la manœuvre factieuse est flagrante....

Salut et fraternité,
ERNEST FIGUREY.

LA DATE DES ÉLECTIONS

Nous sommes actuellement — et depuis une dizaine de jours — dans la dernière période de six mois que la Chambre a à parcourir pour arriver à l'expiration légale de ses pouvoirs.

Il est désormais certain que l'Assemblée des élus du pays ne verra pas abréger son mandat par une dissolution, et qu'elle arrivera au terme de son existence qui doit prendre fin le 14 octobre prochain.

Dans ces conditions se pose la question de savoir à quelle époque devront avoir lieu les élections pour la formation de la nouvelle Chambre.

Il est très facile de calculer, à quelques semaines près, la date à laquelle les électeurs auront à choisir leurs représentants, la loi ayant tracé des conditions qui permettent de fixer d'une manière assez précise les délais entre lesquels devront s'accomplir les diverses opérations électorales.

Lorsqu'elle a voté la loi électorale du 16 juin 1885, la Chambre a réglé une question qui était restée jusqu'alors en suspens ; elle a précisé le fonctionnement de notre mécanisme électoral, d'abord en donnant un rendez-vous plus fixe aux électeurs et ensuite en précisant le point de départ et le terme de chaque législature.

Il résulte tant du texte que de l'interprétation acquise de cette loi du 16 juin 1885 que les pouvoirs de chaque législature expirent — depuis les élections du 14 octobre 1877 — tous les quatre ans, le 14 octobre de la quatrième année.

En particulier, la Chambre actuelle, élue le 4 octobre 1885, a vu ses pouvoirs commencer le 14 octobre 1885 et ces pouvoirs prendront fin le 14 octobre 1889.

Il en sera de même indéfiniment pour les Chambres suivantes, sauf, bien entendu, le cas où interviendrait une dissolution anticipée.

L'article 6 de la loi du 16 juin 1885 porte que, sauf le cas de dissolution « les élections générales ont lieu dans les soixante jours qui précèdent l'expiration des pouvoirs de la Chambre des députés » : c'est donc dans l'intervalle compris entre le 14 août et le 14 octobre prochain que devront se faire les élections.

D'autre part, si l'on tient compte de ce fait que, d'après la jurisprudence admise, les vingt jours de la période électorale doivent nécessairement être compris dans ce délai de soixante jours impartis au gouvernement pour convoquer les électeurs, on voit que les élections ne peuvent se faire dans les vingt jours qui suivent le 14 août. Elles ne peuvent être faites avant le 3 septembre. Et, comme elles doivent nécessairement avoir lieu un dimanche, c'est au plus tôt le dimanche 9 septembre que les électeurs pourront être convoqués.

Quant à la date extrême, elle peut également être calée. Il faut toutefois tenir compte, au préalable, de cette condition que la date des scrutins de ballottage peut-être fixée au-delà du 14 octobre, à condition que le premier tour de scrutin ait lieu avant le 14 octobre ; le précédent de 1885 a créé la jurisprudence en cette matière.

Le dernier dimanche avant le 14 octobre est le 13 ; c'est donc ce jour-là qui marque l'extrême limite de la période dans laquelle le gouvernement pourra se mouvoir pour convoquer le corps électoral.

En résumé, les élections générales ne pourront avoir lieu au plus tôt avant le 9 septembre et au plus tard après le 13 octobre.

Le gouvernement aura la faculté de choisir pour date de convocation tel dimanche qu'il lui plaira entre ces deux dates.

Les Brutalités dans l'Armée Allemande

La *Gazette de la Nied*, journal officiel de l'arrondissement de Thionville, raconte les faits suivants :

« Le sieur Steinmetz, sculpteur à Baumbiedersdorf, adressa l'an dernier au colonel du 135^e régiment d'infanterie, à Thionville, une lettre dans laquelle il informait cet officier supérieur que, pendant que les troupes de son régiment étaient logées à Baumbiedersdorf pour les manœuvres, un soas-officier avait maltraité un soldat d'une façon qui avait excité l'indignation des habitants du village. »

« Sur la demande du colonel, Steinmetz adressa au capitaine de la 11^e compagnie une nouvelle lettre, dans laquelle il fournissait la preuve des faits qu'il avait annoncés. »

« Dans sa juste indignation, il exprima en terminant le vœu « que l'abus signalé eût sévèrement réprimé, vu qu'il est de l'intérêt de l'administration militaire « que dans les pays annexés surtout, on évite soigneusement tout ce qui pourrait causer de l'amertume contre l'armée ». »

« Le colonel crut voir une injure dans ces mots. Sur son initiative, des poursuites furent intentées à Steinmetz pour avoir offensé les officiers et les sous-officiers du régiment. Le 18 février, l'affaire fut appelée devant la Chambre correctionnelle du Tribunal de Sarreguemines. »

« A l'audience, Steinmetz fournit la preuve complète des faits qu'il avait avancés. »

« Il fut établi que le sous-officier Kirbach avait, avec la crosse de son fusil, frappé un soldat dans les jambes jusqu'à ce que le soldat fût tombé à genoux et que ce fait avait, en effet, indigné les personnes présentes ; il fut prouvé ensuite que Kirbach avait encouru trois jours d'arrêt pour avoir, « à coups de crosse de fusil, rendu « un soldat attentif à des taches qu'il avait « sur son pantalon. »

« Devant la vérité de ces faits, le Tribunal a dû prononcer l'acquiescement de Steinmetz. »

BOULANGER A LONDRES

L'ex-général a reçu à l'hôtel Bristol, où il est descendu, la visite d'un rédacteur du *Morning Post*.

Le général paraissait en très bonne santé et a déclaré qu'il avait été très peu fatigué de son voyage. Il se félicitait des excellents arrangements pris par la Compagnie qui l'avait transporté. Puis, après avoir rappelé sa dernière visite à Londres pendant l'Exposition de 1881, il se mit à parler de la politique générale et de la politique française en ce qui le concerne particulièrement.

Il a confiance en l'avenir et espère pouvoir rentrer bientôt en France, dans six mois dit-il.

Parlant ensuite des espérances du parti boulangiste, M. Boulanger s'est exprimé très catégoriquement et a assuré qu'il aurait la majorité dans

soixante-huit départements sur quatre-vingt-six, aux élections d'octobre. Quant à son départ de France, il a dit que ce départ avait été une mesure de précaution ou plutôt de défense personnelle, ajoutant avec quelque naïveté: — Si je n'étais pas parti, il n'est pas douteux qu'à l'heure qu'il est je serais en prison, il ne m'aurait pas été possible d'écrire à mes amis ni de communiquer avec eux en aucune façon. Le général a dit encore qu'il ne reconnaissait pas la juridiction du Sénat, composé presque entièrement de ses ennemis naturels, mais que si on voulait le juger devant la cour d'appel ou la cour d'assises, il prendrait même le premier train pour Paris. Le journaliste anglais lui ayant alors demandé s'il avait l'intention d'adresser un manifeste à ses partisans en France, le général répondit qu'il ne le ferait pas immédiatement, mais qu'il était très désireux de faire savoir qu'aucun décret l'expulsant de Bruxelles n'avait été promulgué par le gouvernement belge, et que son départ avait été un acte purement volontaire.

REVUE DE LA PRESSE

LA POLITIQUE

Hier a paru à Paris le premier numéro du *Boulangiste catholique*.

On verra de qui émane cette feuille, et le but que poursuivent les hommes qui dirigent le parti dit national.

Stou, nous plaignons ces incrédules qui, aveuglés par le fétichisme monarchique, ne comprennent même plus que leur premier devoir est d'entrer loyalement dans le Parti national et de compter avec le général, pour que le général, à son tour, soit tenu de compter avec les opinions qu'ils défendent.

Ah ! combien mieux avisés seraient ces endurcis réactionnaires s'ils savaient, pour le bien public, s'incliner devant la force des choses et former, à l'heure propice, la Droite boulangiste !

— La Droite boulangiste ! va-t-on dire, mais ce serait reprendre la tentative du *Republicain Catholique* et, plus récemment, de la Droite républicaine !

A cela je répondrais : Oui ! mais avec une chance inouïe de succès, cette fois, avec le général Boulanger pour protecteur et, pour armée, tous les catholiques intelligents de France !

Quoi qu'il en soit, et dussions-nous soulever une nouvelle tempête d'imprecations, nous avons cru de notre devoir d'élever hardiment la voix pour indiquer aux conservateurs — même têtus — la seule combinaison honorable qui puisse les tirer du gâchis où, depuis vingt ans, ils se débattaient avec de grands airs d'espérance qui finissent par devenir ridicules.

L'article a pour auteur M. Ernest Legendre, fondateur du premier comité boulangiste d'Amiens.

M. de Cassagnac répond comme il suit aux avances boulangistes :

Si nous sommes les alliés du général Boulanger, et sur un terrain nettement défini, nous ne sommes ni ses serviteurs, ni ses valets, et encore moins les serviteurs et les valets des dépenaillés qui s'agitent sous son panache.

On veut nous imposer la reconnaissance préalable de la République, avant de nous accorder une alliance dont les avantages sont plus que problématiques ?

— Eh bien ! nous refusons de nous déshonorer, en abandonnant nos espérances monarchiques, pour accepter une République quelconque, fût-ce la République de M. Boulanger !

Nous voulons bien marcher comme nous avons toujours marché, mais PARALLELEMENT, à côté, et non pas derrière, et à la remorque.

S'il nous faut demander un appui, nous le demanderons sans prendre d'engagement, comme nous accorderons notre appui, sans demander d'engagement.

En un mot, nous traiterons d'égal à égal, ou nous ne traiterons pas.

La discorde est-elle déjà au camp d'Agraman ?

M. John Lemoine invite le gouvernement à choisir soigneusement son personnel et ses fonctionnaires et à s'assurer de leur fidélité :

Si la République, dès le commencement, avait été moins débonnaire, elle n'aurait pas eu à lutter contre les obstacles souterrains que lui suscitaient, dans sa propre administration, les serviteurs du passé et les serviteurs d'un avenir possible. Puis, que, maintenant, elle se soit ouvertement menacée, qu'elle se défende. Ceux-là même qui, sous ses armes, ont été obligés de reconnaître qu'ils ne sont pas prêts, et qu'ils n'ont rien à mettre à sa place. C'est donc elle qui représente l'ordre public et la paix civile, et il faut qu'elle soit à la hauteur de son devoir et de sa mission.

On pense bien que le S. 10 veut éprouver toute sa chance : Sa torpille de tribord coule un second coup ; quelques instantanés après sa torpille de babord en coule une troisième. Les Français... Ils n'ont pas une seule pompe à bord de leurs navires de combat ! tout bateau touché est un bateau coulé... Ah ! Monsieur Wiliscenus, c'est un beau rêve que vous faites-là !

Le Parti Ouvrier tient le même langage. Notre confrère engage les républicains à prouver, par une attitude ferme, par une énergie démocratique, que la République est encore le manche et qu'elle est loin de se laisser violer et assassiner.

Il faut que les républicains, par des actes de fermeté, prouvent que la République sait et veut se faire respecter.

Il faut que les serviteurs infidèles et traîtres soient chassés de leurs places. Il faut surtout, puisque la réaction menace pour demain, qu'on la frappe dès aujourd'hui.

Les chaires des églises retentissent de paroles de haine contre la République ; certaines administrations sont bondées de traîtres.

Qu'on casse aux gages les curés trop bavards et qu'on donne un sérieux coup de balai dans les administrations.

ÇA ET LA

Le *Journal des Débats* traduit de la *Deutsche Rundschau* un récit fort amusant par son outrecuidante naïveté.

Voici ce dont il s'agit : La France et la Russie sont en guerre avec l'Allemagne ; leurs deux flottes tentent de se réunir

dans la Baltique. L'ordre est donné au torpilleur allemand S. 10 d'aller à la recherche des flottes coalisées. Le moyen le plus sûr de passer n'est-il pas de prendre un faux pavillon ? L'Allemand hisse le drapeau russe ! Mais laissons la parole à l'auteur du récit, l'honorable M. Wiliscenus :

Tout d'un coup une chaloupe à vapeur sort du brouillard ; elle est française... L'aspirant qui la commande, rassuré par le pavillon russe, range son embarcation le long du torpilleur et engage la conversation avec le soi-disant allié, qui lui donne la réplique « dans un français de Pétersbourg assez défectueux ». Mais, tout heureux d'une rencontre qui rompt la monotonie de son service de surveillance, le jeune officier n'y regarde pas de si près. « Il aime bien causer », il est très flatté des compliments que lui adresse son interlocuteur, et reste d'autant plus convaincu de l'identité du nouvel arrivant, qu'il sait qu'on attend un avis russe apportant des nouvelles.

— Et comment se fait-il, camarade, que votre torpilleur soit peint en noir au lieu de gris, comme on nous l'avait dit ?

— C'est pour pouvoir traverser les grands gardes allemands ; leurs bateaux sont noirs, vous le savez.

— Ah ! s'écrie le jeune Français, qui l'apprend évidemment ; et où avez-vous vu l'ennemi ?

— Du côté de Memel, beaucoup plus dans le Nord ; notre flotte doit avoir traversé ses lignes et elle compte, aujourd'hui même, après avoir fait sa jonction avec nous, jeter à terre ses troupes de débarquement dans l'île de Rügen.

— Comment ! s'écrie l'aspirant français occupé Rügen, en dépit du plan combiné depuis si longtemps !

Et cela ne lui ouvre pas les yeux à ce jeune étourdi ; il jase, il jase, il discute, il dévoile les projets de l'amiral français, qui a été vraiment mal inspiré de l'en faire confident.

« On occupera Rostock ce soir. »

— Mais vos troupes, dit le prétendu Moscovite, ne pourront pas s'y maintenir sans le secours des nôtres...

— Vous croyez ?

Et il énumère toutes les ressources de la flotte française ; le chef d'état-major général n'est pas plus exactement renseigné... Il sait même que l'on achètera des chevaux aux Danois, si, par extraordinaire, on n'en trouvait pas assez dans le Mecklembourg.

— Qui sait, insinue l'Allemand, suffisamment édifié, si votre amiral ne se raviserait pas quand il aura pris connaissance de mes dépêches ? — Veuillez bien m'indiquer son mouillage.

A 4 encablures au nord.

Voilà, soit dit en passant, un canot de grand-garde placé bien près du gros de l'armée navale. M. Wiliscenus fera mieux sans doute, quand il commandera l'escadre allemande.

— Quoi ! s'écrie-t-il, à l'ancre, sans crainte des torpilleurs allemands ! Il a donc grande confiance dans ses filets ?

— Les filets nare-torpilles ? Ils ne sont pas en place. L'équipage était trop fatigué quand nous avons mouillé ; et d'ailleurs ce n'était pas la peine pour si peu de temps... nous allons appareiller. Allons ! bonne chance chez l'amiral.

— Merci !

Et le S. 10 s'enfonça dans la brume, plissant au Nord.

Notre Allemand, tout heureux d'avoir, une fois de plus, joué le pauvre Welche, alléché d'ailleurs par la séduisante perspective de surprendre les cuirassés ennemis, songe enfin à remplacer son pavillon russe par le pavillon allemand et donne à son équipage ses dernières instructions pour l'attaque.

Soudain, de tous côtés, s'éleva un grand bruit. L'escadre française rend, en musique, les honneurs militaires au pavillon ; tout cela se passe avec une véritable insouciance de marin... « En effet, les Français se croient encore en rade de Cherbourg — et du Cherbourg nouveau, bien fermé par des digues que l'on sait. — Monsieur Wiliscenus, vous êtes vraiment trop sévère pour nous nous.

Le voilà à 50 mètres du vaisseau-amiral ; personne ne l'aperçoit ; tous les yeux sont fixés sur le pavillon de poupe qu'on ne peut hisser, se drisse étant engagé.

Deux torpilles partent ! Ce sont celles des tubes de l'avant. « Machine en arrière ! » et l'assailant rentre dans le brouillard. La mousqueterie, la canonnade, les cris éclatent partout, le désordre est à son comble, les cuirassés apparaissent au filant leur chaîne par le bord ; ils se choquent, se criblent de projectiles, écrasent de leurs feux leurs propres torpilleurs qui accourent en toute hâte... c'est l'effolement !

On pense bien que le S. 10 veut éprouver toute sa chance : Sa torpille de tribord coule un second coup ; quelques instantanés après sa torpille de babord en coule une troisième. Les Français... Ils n'ont pas une seule pompe à bord de leurs navires de combat ! tout bateau touché est un bateau coulé... Ah ! Monsieur Wiliscenus, c'est un beau rêve que vous faites-là !

Ce n'est pas tout. « Par une manœuvre habile (on ne nous la dévoile pas, et c'est dommage), il défonça l'arrière d'un torpilleur qui se dirige sur lui. » Encore un de coulé !

Mais tout à une fin : rassasié de gloire et de carnage, le commandant du S. 10 reprend la route de Kiel, où l'attendent sans doute un rescrit de l'empereur et l'Ordre de l'Aigle-Noir. La flotte française, désemparée par un seul torpilleur, est détruite complètement, dans la même journée, par l'escadre allemande.

Et M. Wiliscenus se réveille, souriant, remerciant la fée qui distribue les songes d'or aux administrés de M. de Bismarck.

Scène majeure par Fortunio, en son

chanté sur l'air de A. Clara ! mon p'tit rat... et coetera ;

Ah ! Naquet !
Dit Turquet,
J'voudrais quitter la Belgique...
Ah ! Naquet !
Dit Turquet,
J'm'embête ici, tout à fait.
Non, Turquet,
Dit Naquet,
L'bois de la Cambre est magnifique !
Non, Turquet,
Dit Naquet,
Tu n'peux pas faire ton paquet.

Ah ! Naquet !
Dit Turquet,
J'trouve qu'il n'ont s'amuse guère.
Ah ! Naquet !
Dit Turquet,
L'hôtel Mengel, me déplaît.
Quoi ! Turquet !
Dit Naquet,
Avec Rochefort et Laguerre,
Quoi, Turquet !
Dit Naquet,
Ton bonheur n'est pas complet !

Ah ! Naquet !
Dit Turquet,
C'est assomant l'boulangisme !...
Ah ! Naquet !
Dit Turquet,
Je n'grette rienement ce que j'ai fait !
Oui, Turquet,
Dit Naquet,
J'prévois l'catastrophe.
Oui, Turquet,
Dit Naquet,
Ça me produit l'même effet.

Ah ! Naquet !
Dit Turquet,
Un pistolet sans amorces...
Ah ! Naquet !
Dit Turquet,
Qui n'est pas sans... bassin !
Oui, Turquet,
Dit Naquet,
C'est bêt d'avoir un divorce,
Oui, Turquet,
Dit Naquet,
Pour s'imposer un pareil boulet !

(Dernières nouvelles).
Ah ! Naquet !
Dit Turquet,
Les belg's nous héritent à la porte !
Ah ! Naquet !
Dit Turquet,
Pour un fois, c'est du toupet !...
Oui, Turquet,
Dit Naquet,
Eilo est tout d'même un peu forte !
Oui, Turquet,
Dit Naquet,
Nous pouvons faire notre paquet !
(Ne sera pas continué).

La dernière « chanson du jour »

de Jules Jouy.

Elle a pour titre : « Un voyage d'agrément et se chante sur l'air de la *Revue*. Cette chanson a été inspirée à l'auteur par cette nouvelle publiée dans les journaux boulangistes, que le général Boulanger supporte mal la mer.

Pour s'amuser et se distraire, L'brav' général avait projeté D'aller passer en Angleterre Quelques mois d'hiver d'été.

Donc, hier, entouré d'sa bande Qui prit congé d'la prés d'Ostende, Le pauvre exilé s'embarqua, Avec une envie d'air caca.

Mais voilà qu'au quai Monté sur le bateau, Notre homme, que la mer rend traqueur, Se sent pris par le mal de cœur.

Puis, sous l'œil des mat'lois, Tout à coup, dans les flots, L'malheureux Boulanger Se met à rendre son manger !

En se pâmant, L'général, tristement, Gelgnait : « Sal' bâtiment !... J'suis mal à l'aise !... C'n'avire est lent !... Vrai ! C'est pas régulant D'gagner, en déguinant, La côte anglaise ! »

Tout le temps que dura l'voyage Boulang', secoué par des frissons, Donna, penché sur le bastingage, A bouffer à fond les poissons.

Tout à la sal' révisionniste, Veau césarien, soup' boulangiste, Le premier et dernier banquet Tout sortit, hoquet par hoquet.

Les marins étonnés, En se bouchant le nez, Disaient à la barb' du tyran : « Sûr, l' n'est pas beau quand l' rend !... Vrai, que d'angoisse, on put rendre !... S'faut qu'il ait rendu ! C'qu'on y'a fait avaler, L' n'a pas fini d'égoutter !... »

En se pâmant, L'général, tristement, Gelgnait : « Sal' bâtiment !... J'suis mal à l'aise !... C'n'avire est lent !... Vrai ! C'est pas régulant D'gagner, en déguinant, La côte anglaise ! »

CHRONIQUE DU CRIME

Un drame à Clermont

Un épouvantable drame s'est déroulé hier après-midi, dans la rue Blatin, un des quartiers les mieux habités et les plus fréquentés de Clermont, à la suite d'une violente scène entre les époux Marmolton, anciens négociants.

Ce ménage rival depuis longtemps en mauvais intelligé.

Le mari s'est armé d'un revolver d'ordonnance et a fait feu à trois reprises sur sa femme qui est tombée foudrue, la tête traversée de part en part par deux balles.

Tournant alors son arme contre lui-même, Marmolton s'est logé une balle dans la région temporale.

Quand les voisins et les agents, accourus au bruit des détonations, ont pu pénétrer dans le salon, les cadavres des deux époux gisaient près de la porte dans une mare de sang.

Le revolver d'ordonnance avait glissé sur le parquet, tandis que sur le corps

de la malheureuse femme était placé en évidence un autre revolver de luxe, celui-ci de plus petit calibre que le premier. Se sentant menacé, la femme avait dû s'armer en hâte d'un revolver que depuis plusieurs jours elle portait constamment sur elle.

La rapidité de l'attaque ne lui a pas permis de s'en servir, car l'arme était encore chargée de cinq balles.

Les époux Marmolton étaient très connus à Clermont ; ils n'avaient pas d'enfants.

La sœur de Mme Marmolton possédait un château dans le département de l'Isère. Les deux cadavres ont été transportés ce soir, à 9 heures, à l'hôtel-Dieu.

Bagarre à Saint-Ouen

Dans l'île Saint-Ouen (Seine), sur la route qui sépare les deux points, se trouve un café-restaurant dit Café Charles, du nom de son propriétaire. Une autre boutique, séparée du café par le vestibule de la maison, mais y communiquant derrière l'escalier par une cuisine, est affectée à un fonds d'épicerie tenu par le même Charles.

Hier, pendant que celui-ci jouait au billard avec les sieurs Pitois, restaurateur et pêcheur à l'île des Coboais, et Gaillard, entrepreneur de peinture, la bonne se trouvait dans l'épicerie.

Quatre individus entrèrent dans la boutique ; voyant la bonne seule, ils lui demandèrent si elle avait de l'argent et commencèrent à... plaisanter avec elle. La bonne appela son patron, qui voulut mettre les inspecteurs à la porte.

Devant la boutique se trouvait une marchande de pommes de terre frites. Un des individus, nommé Eugène Vincent, s'empara du couteau qui sert à cette femme pour éplucher les pommes de terre, et se jeta sur Charles, il le lui plongea dans le flanc et dans le dos.

Aux cris poussés par les deux femmes, MM. Pitois et Gaillard sortirent. Pitois fut immédiatement renversé à terre et frappé au front d'un coup-de-poing américain, qui lui enleva la moitié du nez. Gaillard, renversé aussi, en fut quitte pour la moitié de la joue arrachée avec les dents. Puis les quatre énergumènes s'en allèrent dans un bal situé à quelques pas de là.

Gaillard se releva et transporta d'abord chez lui Charles, évanoui et perdant beaucoup de sang, puis Pitois, qui reprit connaissance au bout de quelques minutes.

Pendant ce temps la bonne et la marchande de pommes de terre frites couraient à la gendarmerie, où le maréchal des logis se trouvait seul avec son planton.

Tous deux se rendirent au bal du *Rendez-vous des amis*, où les meurtriers s'étaient réfugiés, et les arrêtèrent après la plus vive résistance. Le maréchal des logis tenait Vincent, et son planton les deux autres.

En passant sur le pont, Vincent, doté d'une force peu commune, tenta de jeter le maréchal des logis à l'eau. Heureusement vint à passer un charretier qui put empêcher les deux hommes enlacés de tomber dans la Seine et qui aida le maréchal des logis à conduire son prisonnier à la gendarmerie.

Les deux individus arrêtés avec Vincent se nomment Joseph Delouche et Charles Muller. Tous trois sont des mécaniciens employés dans une usine de la plaine Saint-Ouen.

Le quatrième individu, qui avait pris la fuite, est employé eux. Il est vraisemblable qu'il n'est pas coupable. Il a toutefois été arrêté hier matin.

Les docteurs Dubouquet et Raoul, venus en consultation hier matin chez Charles, n'ont pas osé se prononcer sur son état. Quant à Pitois, il a pu regagner son domicile.

PETITES NOUVELLES

Un couillier, M. X..., âgé de 55 ans environ, demeurant rue de la Grange-Batelière, à Paris, s'est suicidé hier matin, en se tirant un coup de revolver dans la région du cœur.

Le commandant Hériot est en voie de guérison. Le parquet de Rambouillet, qui est allé le voir ces jours derniers à la Boissière, l'a trouvé en possession de toutes ses facultés mentales.

C'est le 20 mai, paraît-il, que le fameux clos Vougeot, changeant de propriétaire, sera mis aux enchères, au prix de 500,000 fr. La somme est ronde, mais il faut surtout ne pas oublier que ce clos est le plus grand clos plus grand qu'un mouchoir de poche.

On a autrefois beaucoup ri de ce colonel qui faisait porter les armes à son régiment quand on passait devant les fameuses vignobles. Mais que dire de cet autre admirateur — un « humeur de piolet » bien convaincu sans doute — qui avait offert 30,000 francs, toute sa fortune, pour être entermé dans le cimetière après sa mort.

Naturellement on lui avait refusé cette dernière offre.

Le grand duc Michel Nicolaïewitch de Russie, venant de Cannes, est arrivé à Paris. Il a été reçu à la gare par M. de Mehrenheim, ambassadeur de Russie.

Chronique locale

Bulletin Météorologique

Observatoire de Paris

Paris, 26 avril.

La bourrasque dont le centre était près de Yarmouth s'est encore déplacée vers le sud-est ; elle envahit la Belgique et donne naissance à un mouvement secondaire sur le golfe de Gènes. La hausse barométrique, après avoir été assez rapide dans l'ouest des îles Britanniques, semble s'arrêter et le vent de nord-ouest redevient faible sur l'Irlande, tandis qu'il souffie fort sur nos côtes. Les fortes pressions persistent en Russie ; elles ont continué à s'étendre sur la Scandinavie et le maximum se trouve maintenant près d'Hernösand (771 m/m).

Des pluies sont toujours signalées sur l'ouest de l'Europe et il est tombé de la neige au Ballon de Servance.

La température s'abaisse sur l'ouest du continent ; elle était hier matin de +1° à Arkangel, 8° à Paris, 11° à Biarritz, 14° à Lemberg et 17° à Alger.

En France, le temps reste à averses, avec température inférieure à la normale.

La lune rousse. — Cette année, la lune rousse va du 30 avril au 29 mai, inclusivement.

La lune rousse jouit d'une mauvaise réputation dans la plupart de nos campagnes.

Agriculteurs et jardiniers l'accusent de « griller par sa lumière les fleurs des arbres fruitiers, de « roussir » les jeunes bouillottes de la vigne, — d'où son nom vulgaire de « lune rousse ».

C'est bien à tort qu'on la rend responsable des dégâts qui arrivent aux arbres fruitiers pendant son cours.

Ces résultats sont dus à niquement aux gelées blanches qui surviennent souvent à la fin d'avril et dans le courant de mai. Pendant les nuits claires et fraîches, la rosée se dépose sur les bourgeons. Si le thermomètre descend au-dessous de zéro, elle se congèle et alors les folioles extérieures des bourgeons sont atteints et roussissent.

Grâce donc de médisances et de malédictions envers la lune rousse.

D'ailleurs, pour prévenir les vergers et vignes des effets de la lune rousse ou plutôt pour empêcher les gelées blanches, on allume, dans certaines localités, des feux de goudron et de bitume un peu avant le point du jour.

Il se dégage une abondante fumée qui s'étend en nuages au-dessus des vignes et vergers et empêche ainsi le dépôt de la rosée efficiente du mal.

Notre nouveau Sous-Prefet. — M. Joly, récemment nommé sous-préfet à Roanne, a pris possession de son poste. Il recevra dimanche prochain de dix à onze heures du matin.

Coopération. — M. Audiffred, député, samedi, a eu conférence à la salle de Venise sur la coopération en France.

Cette conférence est organisée par les employés de la compagnie P.-L.-M.

Nouvelles militaires. — Les engagements volontaires. — On assure qu'une décision ministérielle va interdire les engagements volontaires dans l'artillerie de marine.

Les décorations du Centenaire. — Le *Journal officiel* a prononcé hier, la loi accordant à l'armée et à la marine à l'occasion du Centenaire, 700 croix de chevalier et 240 promotions dans la Légion d'honneur, ainsi que 700 médailles militaires.

L'armée territoriale recevra, de son côté, 50 croix de chevalier, 10 promotions dans la Légion d'honneur et 30 médailles militaires.

Il n'a été accordé à l'élément civil que 500 croix pour l'Exposition et le Centenaire.

Le fusil Gras et le fusil Lebel. — Le 56° de ligne a exécuté d'intéressants exercices comparatifs de tir, entre les fusils 1874 et 1886.

En voici le résumé : Tir sur cible à cent mètres, il y a un petit avantage pour le modèle 1874. A deux cents mètres, supériorité du fusil modèle 1886. Le groupement est bien préférable.

Le 1886 a traversé deux plaques de fer battu et la balle s'est aplatie sur la troisième. Le 1874 n'a traversé qu'une plaque, et la balle s'est aplatie sur la deuxième.

Ensuite, le 1886 a traversé un tronç d'arbre de 6 m. 50, et la balle de 1874 est restée au milieu.

Expériences sur un mulot mort : la balle de 1886 a traversé le mulot, perforant les os sans esquilles, tandis que la balle de 1874 a déchiré les os et la chair. Le tir du 1886 est sec et ne fait pas de fumée ; le 1874 donne beaucoup de fumée et produit un bruit très prolongé.

Société Philharmonique. — Incassablement, cette Société donnera son concert annuel au Théâtre municipal.

Mlle Tanési, première chanteuse du Grand-Théâtre de Lyon, prêtera son concours.

Lyre Roannaise. — On a pu voir, par les affiches placardées sur nos murs, que le concert de la Lyre Roannaise aura lieu ce soir, samedi, au Théâtre municipal. Voici le programme :

PREMIÈRE PARTIE.

1° *Symphonistes et Orphéonistes* (A. Vialon), chœur fantaisiste, par la Lyre roannaise ;

2° *Le Printemps* (X.), romance tyrolienne, par M. Grand ;

3° *La Première Pipe* (Lhuillier), scène comique, par M. Delays ;

4° *Roset* (Goussard), air des Bijoux, par Mlle J. Bas ;

5° *Embrasse-moi* (Fritz), chanson comique, par M. Lauxerois ;

6° *Le Centenaire* (Baumann), chant alsacien, par M. C. ;

7° *Les Porcherons* (Grisard), air, par Mlle J. Bas ;

8° *La Fille de l'épicerie* (Robillard), scène bouffe, par MM. Bovin frères ;

9° *Juliette* (Legendre), polka de concert pour piston, par l'Harmonie roannaise.

DEUXIÈME PARTIE.

1° *Marche de l'Emir* (A. Luignin), fantaisie, par l'Harmonie roannaise ;

2° *Les plaintes de Saül* (Conconne), élégie, par M. Berthillot ;

3° *La Revanche* (A. Saintis), chœur patriotique, par la Lyre roannaise ;

4° *Un drame à Falaise* (Berthelot), grand-fantaisie comique, par F. Pérard ;

5° *Mirabelle* (Goussard), air, par Mlle J. Bas ;

6° *Roses et Marguerites* (L.), mélodie valse, par M. Poëtte ;

7° *Les Deux Chanteurs sans place* (Hervé) scène comique, par MM. Balard et Berthillot ;

8° *Le Trouvère* (G. Verdi), air, par M. E. Lacoëte ;

9° Trio sur la *Gazza Ladra* (Rossini), pour violon, clarinette et piano, par Mme Gaillémot, MM. Baot et Notin ;

10° *Le 7^e de Trévis* (Villibichot), chant et évolution militaire bouffes, par MM. Lauxerois, Delays, Roux, Berthillot et Bovin frères.

Prix ordinaire des places.

Une jolie famille. — Le jeune Morillon est un gamin qui promet, âgé de neuf ans à peine, il a plusieurs fois déjà, donné à la police l'occasion de s'occuper de lui. Il chasse de race, puisque c'est au profit de sa mère, d'un sieur Morel, cordonnier, rue des Capucins, du fils de ce dernier et d'un sieur Laurent, dit *Mistig*, qu'il a dérobé, dimanche dernier, aux dames Pavaille, épicières, rue Saint-Jean, un porte-monnaie contenant 240 francs environ.

Ces dames accueillent très souvent le petit gamin, et, connaissant l'indigence de sa mère, lui donnaient à manger. Le jour de Pâques il était venu comme de coutume. On ne se méfiait pas de lui ; on s'en méfiait même si peu qu'on faisait leur déclaration à M. Auzéau, commissaire de police. Mmes Pavaille ne songeaient pas à accuser leur petit protégé.

C'est quand M. Auzéau eut entendu de la bouche des victimes qu'elles n'avaient reçu chez elles, dans la journée de dimanche, que le petit Morillon, qu'il eut des soupçons. Il savait d'ailleurs que la femme Morillon avait sablé le Champagne le soir même du vol, en compagnie des individus précités, et une enquête rapide lui apprit que toute la bande était allée festoyer à la campagne le lundi de Pâques. Mais on se trompa d'abord sur la destination de ces jolis individus. On les crut à Regny quand ils étaient à Marigny. Cette erreur retardait leur arrestation d'une nuit, car au lieu d'être saisis à leur arrivée, ils ne le furent qu'au saut du lit, le mardi matin.

Dans le premier interrogatoire de M. le commissaire de police, Morel a nié énergiquement avoir été l'instigateur du vol. Il a nié également avoir reçu le porte-monnaie des mains de l'enfant. Mais les aveux de ce dernier ne peuvent laisser de doute. Toute la bande connaissait la source de l'argent dépensé si généreusement par Morel et celui-ci aura beau affirmer qu'il a payé la note avec les fonds de sa pension militaire, il ne trompera personne.

Société dramatique du faubourg Mulant. — Demain dimanche, à la grande générale, les Deux Orphelins, grand drame en 5 actes et 8 tableaux de MM. d'Ennery et Cormon. Les principaux rôles seront tenus par MM. Emile Monteret et par Mmes Balmont et Dufour.

La fortune publique. — Le ministre de l'intérieur fait établir en ce moment un relevé intéressant. Il s'agit d'un exposé comparatif de la situation financière des communes depuis cinquante ans. Ce travail, qui montrera la progression de la fortune publique, le développement des ressources communales, celui des sacrifices faits dans l'intérêt général ne s'appliquera qu'à l'arrondissement de département et d'arrondissement.

Un nouvel alliage. — On fabrique à présent au Creusot un nouvel alliage destiné à prendre, dans la métallurgie une place aussi grande que l'acier chromé fabriqué dans les usines de nos régions.

On obtient au creusot de l'acier renfermant des proportions variables de cuivre en introduisant du cuivre ou de la fonte cuivreuse soit au commencement de la fusion, soit à la fin.

Les fontes au cuivre présentent des propriétés spéciales, mais ce sont surtout les aciers au cuivre qui sont remarquables. Les aciers contiennent 4 0/0 de cuivre et possèdent des qualités d'élasticité, de résistance et de malléabilité extraordinaires.

On utilise déjà ces nouveaux aciers pour fabriquer des plaques de blindage, des cuirassements, des canons, des projectiles, des cylindres à vapeur, des laminoirs et, en général, tous les objets métalliques qui exigent une grande solidité.

Question de droit. — Le juge de paix du deuxième canton de Lyon vient de rendre une décision dont il serait fort à souhaiter que la jurisprudence prit force de loi.

Elle juge que le propriétaire d'un café est directement responsable de la perte ou vol de vêtements remis par un consommateur à l'un des garçons de l'établissement.

Cette responsabilité dérive, en effet, du contrat de dépôt volontaire qui naît tacitement de la remise de l'objet au préposé du maître du café.

Terreiro, Lavoute et Bosséges. — M. de la Berge, député de la Loire, a reçu la lettre suivante de M. le ministre de la guerre, relative à Terreiro :

Paris, 20 avril. Monsieur le Député, Par lettre du 5 avril courant, vous avez bien voulu, ainsi que vos collègues de la Loire, appeler mon attention sur la situation de la Compagnie des Forges de Terreiro et sur l'intérêt qu'il y aurait à assurer, par des commandes de matériel, du travail aux diverses usines de cette Compagnie.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que toutes les commandes qu'il était possible de donner à la Compagnie de Terreiro, lui ont déjà été attribuées. Je vous prie de vouloir bien informer de cette situation MM. les députés de la Loire qui se sont joints à moi pour appuyer la demande contenue dans la lettre du 5 avril. Recevez, monsieur le député, l'assurance de ma haute considération. DE FREYCINET.

Du 25, Berger Jean-Marie, 31 ans, tailleur, et Espénot Catherine, 26 ans, tisseuse. Du 28, Poncet Antoine, 28 ans, employé de commerce, et Laumain Laurence, 24 ans, couturière. — Durandin Jacques, 28 ans, et Besacier Marie, 27 ans, tisseuses. — Joly Joseph, 24 ans, et Guerre Benoît-Marie, 21 ans, tisseurs. — Girard Jean-Pierre, 29 ans, tisseur, et Lacaze Marguerite, 22 ans.

Naissances : 25 Du 21, Oudin Louis-Philibert-François, fils d'Antoine-Marie, négociant, et de Barret Marie-Louise. — Châlumet Marie, fille d'Antoine-Marie, coiffeur, et de Fleurat Claudine, tailleur. — Lescot Rose, fille de Bernard et de Motret Claire, marinières. — Pomet Marie-Louise, fille de Benoît, tisseur, et de Baudinat Anne, lingère. — Périchon Marie, fille d'Antoine, cantonnier et de Brandin Jeanne. — Duclos, Antoine-Marie, fils de Romain-Joseph-Anguste, et de Gachet Louise. — Deux enfants naturels.

Du 22, Gondeau Jean, fils de Benoît, tisseur, et de Boissel Marie-Eugénie, canneuse. — Prétol, Marie-Jeanne, fille de Louis, teinturier et de Barge, Françoise, tisseuse. — Bernard Jeanne, fille de Jean-Claude, forblantier, et de Chabannes, Louise.

Du 23, Housset Jeanne-Antoinette-Marcelle, fille de François-Martin, ingénieur-mécanicien, et de Derbez Pauline-Isabelle. — Massot Antoine, fils de Victor, tanneur. — Massot Antoine, tisseuse. — Duverger Marie, fille de Pierre, employé de commerce, et de Quarre Marie. — Champin Jean-Baptiste, fils d'Alexis, teinturier, et de Balot Antoinette, canneuse. — Benassy Eléane-Louis-Jean-Baptiste, fils de Jean-Louis, hussier, et de Rivaux Marie-Vivie-Jeanne-Marie.

Du 24, Dubost Agathe Suzanne, fille de Jean-Baptiste, négociant, et de Grizelle Catherine. — Doignon Antoine, fils de Jean-Baptiste, et de Barnichon Elisabeth, tisseurs. — Un enfant naturel. Du 24, Chevalier Joséphine, fille d'Antoine-Péters, coiffeur, et de Prudhon Catherine-Rosalie-Félicie-Lazouette, Angèle-Claudine, fille de Joannès, menuisier, et de Alliot Clotilde.

Du 25, Cartalas François, fils de Jean, et de Darmatzin Thérèse-Marie, caïenniers. — Vilaine Paul, fils de Claude, peignier, et de Mallet Marie, tisseuse. — Un enfant naturel. Du 26, Laurin Antoine, fils de Jean-Mary, cultivateur, et de Décroire Marie, tisseuse.

Décès : 11 Du 21, — Portallier Anne-Marie, 70 ans, rentière, veuve de Romillon Jean. — Gravière Marie, 52 ans, épouse de Bardet Jean, retraité de chemin de fer. — Démurger Alexandrine, 11 mois. Du 22, — Dumas François, 62 ans, tisseur, époux de Beaudinet Anne-Georges Alexandrine, 55 ans, jardinière, époux de Bonnefoy Marie. — Guillon Marie-Françoise-Maurice-Joseph, 6 ans. — Laurency François-Marie-Antoine, 21 mois. Du 23, — Bringuand Pierre, 63 ans, toiler, veuf de Terrasse Jeanne. Du 24, — Espagnon, Antoine, 90 ans, cordonnier, veuf de Champory Marie-Bardine. — Claude, 60 ans, ex-tisseur, veuf de Chollet Jeanne-Marie. Du 25, — Gillette Eugénie-Léonie-Marie, 8 ans. Du 26, — Ponget Jules, 46 ans, étameur, fabricant de parapluies, époux de Valence Marie-Barbe.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Accident. — Lundi dernier une petite fille nommée P... jouait dans la rue, quand elle a été renversée par une voiture conduite par M. P. boucher à Charlieu. La pauvre enfant a reçu de nombreuses contusions et elle a eu un bras littéralement fracassé.

Des soins empressés ont été donnés à la victime. L'accident n'est pas dû à l'imprudence de M. P... l'enfant est tombée du trottoir au moment où la voiture passait ; le conducteur n'a pas eu le temps d'arrêter son cheval.

Etat-civil de Charlieu MARIAGES Du 23 avril. — Monney Louis, 25 ans, harnacheur, et Laroche Marie-Eulalie, 20 ans. Du 24. — Fongy Jean-Marie, 33 ans, hôtelier, et Balladras Anne, 24 ans.

NAISSANCES Du 16. — Vivière Anne, fille de Benoît, fabricant de soie, et de Bernay Marie-Thérèse. Du 18. — Vagnay Antoine, fille de Félix, caïennier, et de Lespinasse Marie. Du 21. — Desvignes Claude-Marie, fils de François tailleur, et de Brun Jeanne Mathilde.

DÉCÈS Du 18. — Julie Louise, 48 ans, veuve Lèbre Vital. Du 20. — Leamorte Marie, 44 ans, épouse de Matray Benoît. Du 22. — Maitray Jean-Marie-Jacques, 15 jours. Du 24 Céleron Gabriel-Hilaire, 3 ans.

SAINT-ANDRÉ-D'APCHON Un singulier fonctionnaire. — Nous avons publié, dimanche dernier, une lettre d'un de nos abonnés qui se plaint de voir un réactionnaire riche rester titulaire d'un bureau de tabac à Saint-André, tandis qu'il y a, dans la commune même, plusieurs personnes naturellement désignées pour ce poste.

Notre correspondant a mille fois raison. Il a dit juste en constatant que l'ex-sénateur, M. Cherpin, avait soutenu un singulier fonctionnaire, mais il s'est trompé en affirmant que M. Perrichon, conseiller d'arrondissement, avait continué l'œuvre de M. Cherpin.

M. Perrichon a, paraît-il, fait tout le contraire. Plusieurs fois il a insisté auprès de M. Riffard pour faire donner satisfaction aux justes réclamations des habitants de Saint-André, mais toujours notre ancien sous-préfet a prétendu que les opinions d'un burlesque et sa position aisée n'étaient pas des prétextes suffisants pour obtenir du gouvernement une révocation.

C'est extraordinaire, mais c'est ainsi. Les privilèges sont pour les ennemis de la République, même quand ils n'en ont nul besoin.

Plusieurs fois il a insisté auprès de M. Riffard pour faire donner satisfaction aux justes réclamations des habitants de Saint-André, mais toujours notre ancien sous-préfet a prétendu que les opinions d'un burlesque et sa position aisée n'étaient pas des prétextes suffisants pour obtenir du gouvernement une révocation.

C'est extraordinaire, mais c'est ainsi. Les privilèges sont pour les ennemis de la République, même quand ils n'en ont nul besoin.

DÉPARTEMENTS

Clermont-Ferrand. — Les loups. — Les loups profitent de leurs derniers beaux jours. On mande, en effet, de Saint-Nectaire, arrondissement d'Issoire, que, dans la nuit du dimanche de Pâques au lundi, une bande de loups a attaqué un troupeau de moutons parqués en pleine montagne. Affolées, ces pauvres bêtes ont brisé les barrières et se sont dispersés dans les champs.

Les habitants de Saint-Nectaire, accourus aux appels du berger, ont pu retrouver une partie du troupeau, mais 71 moutons avaient péri, soit par la dent des loups, soit étouffés dans un amas de buissons où ils s'étaient réfugiés en grand nombre. La neige fond lentement dans le Mont-Dore.

Moulins (Allier). — Un suicide. — Un suicide accompli dans des circonstances étranges a jeté, hier, la perturbation dans une maison de santé du Chemin-Neuf, placée sous la direction des sœurs hospitalières Sainte-Marthe.

Avant-hier soir, à 10 heures, un entrepreneur de Moulins, M. Mennier, accompagné d'une de ses voisines, malade en ce moment, arrivait à Lyon où il conduisait cette personne pour la soumettre à un traitement.

M. le docteur Mollière, auquel il s'était adressé, lui remit une lettre de recommandation pour Mme Gouvernel, sur le point de rentrer de la maison de santé de la montée du Chemin-Neuf. On lui donna provisoirement une chambre au 3^e étage et les formalités relatives à l'inscription de son état-civil furent remises au lendemain.

Hier matin, vers 11 heures, la sœur chargée spécialement de donner des soins aux malades vint à servir à déjeuner à sa nouvelle pensionnaire et venait à elle se briser les membres.

L'alarme donnée, on se porta au secours de la pauvre infortunée qui, relevée dans un état pitoyable et couverte de sang, fut transportée dans sa chambre, où M. le docteur Chaudet lui prodigua les premiers soins. Malheureusement, les blessures que la pauvre femme s'était faites étaient mortelles et elle ne tarda pas à expirer.

M. le docteur Mollière a télégraphié à M. Meunier, à Moulins, pour obtenir des renseignements sur sa protégée dont l'état civil n'est pas connu.

Nos Grands Héros !

Blessé grièvement dans une bataille, le grand Condé disait à son médecin : « Remède ou rien, donnez-moi tous les remèdes que vous voudrez, mais ne me condamnez pas à l'inaction ! » Sa nature ardente et fougueuse ne pouvait se résoudre à l'oisiveté.

Ce sentiment est commun à beaucoup de malades. Le Rob Lechaux, *aux jus d'herbes*, a l'avantage, apprécié de tous ceux qui se sont occupés de leurs souffrances, de leur procurer, en plus de leur plaisir, de constituer un traitement très facile à suivre, qui permet de vaquer aux occupations habituelles et laisse le corps et l'esprit parfaitement dispos.

On peut guérir ainsi, et sans dérangement aucun, l'angémie, la chlorose, l'épuisement, provenant des fatigues physiques ou morales, la faiblesse, l'abattement nerveux, la pâleur du teint, la pauvreté du sang, etc...

Tout cela est clairement démontré dans un petit opuscule (50^e édition), sur la régénération du sang, que M. Lechaux, Pharmacien, rue Sainte-Catherine, 164, à Bordeaux, adresse gratuitement à ceux qui le demandent. L'expédition aussi 3 flacons franco pour 12 fr., ou 6 flacons contre 21 francs, mandat.

NOUVELLES A LA MAIN

De Zadig : Un mot horrible. — On apporte à la Morgue un jeune homme et une jeune fille qui se sont noyés parce que leurs parents refusaient de les unir. — Eh bien, les voilà mariés, exclame un ignoble voyou ; seulement c'est un mariage morg... anatique.

Du Domino : Un pochard s'accoude sur le parapet du pont de l'Alma et, s'adressant à la Seine : — Veux-tu savoir, lui dit-elle, la différence qu'il y a entre nous deux ? — Toi, quand t'as pris un coup de liquide, t'as une crue, d'est-ce pas ? eh bien ! moi j'ai une cuite...

Les manchettes sont plus larges et arrondies. Quant au col, il est difficile de suivre ses fantaisies qui changent chaque jour. Quelques élégants en attendent la semaine dernière au col droit assez haut et à peine échanuré aux pointes, mais comme les cravates à deux têtes avec lesquelles ils se portent vont disparaître comme trop étouffées pour la saison, la marge est large pour la création d'un col inédit.

Le dernier « cri » de la cravate est en soie blanche avec des dessins brodés de différentes couleurs, pour faire le nœud marin. L'épingle piquée sur le nœud, un instant délaissée, a repris faveur. Elle est à snajels variés, chevaux, oiseaux, fer à cheval.

FAITS DIVERS

Concours de propriété. — Un concours original vient d'avoir lieu à Genève : un concours de lavage ! Voici comment les correspondants nous décrivent cette fête de la propreté : Les concurrents retoussent leurs manchettes et, devant la forte compagne échelonnée sur les pentes du Granmont et de Chaumont qui surplombent la grève du lac, se mettent bravement à la besogne. Elles débarbouillent, échaudent, rident, tordent et essorent avec une agilité sans pareille en six minutes.

Mlle Lefèvre, une Parisienne de dix-neuf ans, a été mise hors concours avec le prix d'excellence. La fonte s'est pressée ensuite vers les tables de quinze cents couverts dressées en plein air.

Le roman d'un déserteur. — Il y a environ deux ans, on remarqua beaucoup, au cirque d'Élé, une jeune écuyère qui débuta sous le nom d'Olga de Juines. C'était une charmante jeune femme, âgée d'environ vingt-deux ans ; elle avait des cheveux plus blonds que les blonds, mais plus bruns que les bruns, et ses yeux de grands yeux noirs, dont les regards avaient une expression de dureté extraordinaire.

L'écuyère venait de Berlin, où elle avait obtenu un immense succès. A Vienne, précédemment à Prague et en Russie, on avait admiré son adresse et sa beauté et l'intrépidité avec laquelle elle accomplissait des exercices véritablement remarquables.

Sur un cheval nerveux, aux allures sauvages, elle exécutait des sauts périlleux avec une souplesse qui faisait l'admiration de tous les gymnastes. Elle traversait, en se jouant, une suite de six cercueils, bref, elle exécutait des exercices qui denotaient de longues et sérieuses études.

Chaque matin, on recontrait la jeune écuyère au Bois ; elle portait un costume simple et sévère, une amazone de drap noir ; ses blonds cheveux retombaient en une natte épaisse sur ses épaules. Elle était encore plus adorable que sous les étincelantes costumes de soie et d'or qu'on lui voyait au cirque.

Un beau jour, l'écuyère disparut. On l'oublia. Elle s'était mariée. Non pas à un millionnaire, à un grand seigneur, mais tout simplement à un artiste mélomane, un camarade de cirque, nommé Edward.

C'était un grand garçon de trente ans environ. Il faisait partie d'une troupe de virtuoses anglais qui jouaient des airs d'opéra avec des briques, des tiges de métal, des ustensiles de cuisine. Edward était un véritable musicien. Un soir, il obtint un immense succès, en exécutant sur le violon des morceaux de Vieuxtemps et de Rubenstein.

Donc l'écuyère et le clown mélomane se marièrent. Le mariage de simples bourgeois et d'un riche musicien. Olga possédait quelque argent. Edward pensa qu'il utiliserait facilement ses talents musicaux.

Ni l'un ni l'autre ne pensaient au lendemain. Les deux époux allèrent se cacher dans une petite villa, près de Sochaux, dans la charmante vallée de Chevreuse. La lune de miel dura deux ans.

Dernièrement Edward était venu Paris. En rentrant le soir, il trouva le nid vide. Olga lui laissait une lettre dans laquelle elle le priait de ne pas la chercher. Néanmoins, Edward vint à Paris et commença, mais inutilement ses recherches.

Désespéré, se trouvant sans ressources, il recourut au suicide ; il aborda un agent de police qui passait sur le boulevard Saint-Germain et lui dit : — Arrêtez-moi, je suis un déserteur. En effet, Edward, dont le vrai nom est Edmond Ch... est un déserteur. Il avait quitté, il y a neuf ans, son régiment on garnison à Aïens et s'était réfugié en Angleterre.

Enfin, la marine allemande songe également à utiliser le canon pneumatique. En août dernier, on a fait des essais à Kiel avec une pièce de 22 mètres 80 de longueur. On visait une vieille coque à 1,680 mètres. Au second coup, la coque a coulé à pic.

Curieux orage. — Le vaisseau *Edouard*, du port du Havre, revenait d'Amérique avec un chargement de minéral de fer, lorsque, dit la *Nature*, il fut surpris au milieu de l'Atlantique par un orage extrêmement violent, qui se déchaîna sur lui pendant plusieurs heures. D'après le rapport du capitaine, le bâtiment était continuellement enveloppé d'éclairs : onze matelots restèrent privés de la vue pendant plus d'une demi-journée. Le second et le maître d'équipage furent également sérieusement atteints par les décharges électriques, qui eurent à l'un d'eux l'usage de la parole. Trois boules de feu firent explosion sur les agrès avec un bruit effrayant, projetant des éclats enflammés sur le navire et plongeant dans l'épouvante les hommes qui restaient sains et saufs sur le gaillard d'avant.

De trois heures du matin à sept heures du soir, le capitaine et le pilote firent les seuls de tout l'équipage pouvant faire une manœuvre, et c'est sur eux deux que tomba pendant tout ce temps la direction du bâtiment.

La violence de cet orage, qui d'après les renseignements précédents, a été tout à fait extraordinaire, doit être attribuée en partie à la nature du chargement du navire entièrement composé de minéral de fer.

Mariage de Mlle de Sombreuil. — Après avoir purgé la condamnation à la mort de prison prononcée contre elle le 12 février dernier, par la huitième chambre correctionnelle, Mlle de Sombreuil, récemment à un arrêté d'expulsion, Mlle de Sombreuil, malade, avait dû rester quelques jours en traitement à la maison Dubois. Puis elle était revenue habiter au numéro 44 de la rue Tocqueville à Paris.

La préfecture de police ayant reçu avis des apparitions fréquentes de Mlle de Sombreuil, malade, dans la prison de Sombreuil dans cette maison, la prisonnière fut arrêtée et conduite au Palais de Justice. Elle avait été précédemment arrêtée et conduite au Palais de Justice, le 21 avril. Cette faveur lui fut accordée.

Avant hier, la contrevenante à l'arrêté était à Paris, et elle a adressé, hier, une nouvelle requête à la préfecture de police pour demander encore un délai. Elle déclare, cette fois, paraît-il, qu'elle est sûre de se marier avec un Français et le point de se marier avec un Français est, par suite de ce mariage, l'arrêté d'expulsion dont elle est l'objet deviendra nul et non avenue.

BOURSE DE LYON

Précédente clôture	VALEURS	Cours du Jour
692	3 1/2 % Français Ex. C.	692
692	4 1/2 % Français	692
692	5 % Français	692
692	6 % Français	692
692	7 % Français	692
692	8 % Français	692
692	9 % Français	692
692	10 % Français	692
692	11 % Français	692
692	12 % Français	692
692	13 % Français	692
692	14 % Français	692
692	15 % Français	692
692	16 % Français	692
692	17 % Français	692
692	18 % Français	692
692	19 % Français	692
692	20 % Français	692
692	21 % Français	692
692	22 % Français	692
692	23 % Français	692
692	24 % Français	692
692	25 % Français	692
692	26 % Français	692
692	27 % Français	692
692	28 % Français	692
692	29 % Français	692
692	30 % Français	692
692	31 % Français	692
692	32 % Français	692
692	33 % Français	692
692	34 % Français	692
692	35 % Français	692
692	36 % Français	692
692	37 % Français	692
692	38 % Français	692
692	39 % Français	692
692	40 % Français	692
692	41 % Français	692
692	42 % Français	692
692	43 % Français	692
692	44 % Français	692
692	45 % Français	692
692	46 % Français	692
692	47 % Français	692
692	48 % Français	692
692	49 % Français	692
692	50 % Français	692
692	51 % Français	692
692	52 % Français	692
692	53 % Français	692
692	54 % Français	692
692	55 % Français	692
692	56 % Français	692
692	57 % Français	692
692	58 % Français	692
692	59 % Français	692
692	60 % Français	692
692	61 % Français	692
692	62 % Français	692
692	63 % Français	692
692	64 % Français	692
692	65 % Français	692
692	66 % Français	692
692	67 % Français	692
692	68 % Français	692
692	69 % Français	692
692	70 % Français	692
692	71 % Français	692
692	72 % Français	692
692	73 % Français	692
692	74 % Français	692
692	75 % Français	692
692	76 % Français	692
692	77 % Français	692
692	78 % Français	692
692	79 % Français	692
692	80 % Français	692
692	81 % Français	692
692	82 % Français	692
692	83 % Français	692
692	84 % Français	692
692	85 % Français	692
692	86 % Français	692
692	87 % Français	692
692	88 % Français	692
692	89 % Français	692
692	90 % Français	692
692	91 % Français	692
692	92 % Français	692
692	93 % Français	692
692	94 % Français	692
692	95 % Français	692
692	96 % Français	692
692	97 % Français	692
692	98 % Français	692
692	99 % Français	692
692	100 % Français	692

BOURSE DE PARIS

Précédente clôture	VALEURS	Cours du Jour
87 50	3 1/2 % Français	87 10
87 50	4 1/2 % Français	87 10
87 50	5 % Français	87 10
87 50	6 % Français	87 10
87 50	7 % Français	87 10
87 50	8 % Français	87 10
87 50	9 % Français	87 10
87 50	10 % Français	87 10
87 50	11 % Français	87 10
87 50	12 % Français	87 10
87 50	13 % Français	87 10
87 50	14 % Français	87 10
87 50	15 % Français	87 10
87 50	16 % Français	87 10
87 50	17 % Français	87 10
87 50	18 % Français	87 10
87 50	19 % Français	87 10
87 50	20 % Français	87 10
87 50	21 % Français	87 10
87 50	22 % Français	87 10
87 50	23 % Français	87 10
87 50	24 % Français	87 10
87 50	25 % Français	87 10
87 50	26 % Français	87 10
87 50	27 % Français	87 10
87 50	28 % Français	87 10
87 50	29 % Français	87 10
87 50	30 % Français	87 10
87 50	31 % Français	87 10
87 50	32 % Français	87 10
87 50	33 % Français	87 10
87 50	34 % Français	87 10
87 50	35 % Français	87 10
87 50	36 % Français	87 10
87 50	37 % Français	87 10
87 50		

